SYNDICAT DES TERRITORIAUX
DE LA VILLE DE VAULX-EN-VELIN

HÔTEL DE VILLE - 2e étage
PLACE DE LA NATION - 69120 VAULX-EN-VELIN
Tél. : 04 72 04 80 65 - 06 99 12 03 89
Courriel : cgtmunicipaux.vaulx@gmail.com

Communiqué de Presse

Communiqué du syndicat CGT des territoriaux de Vaulx-en-Velin à la suite de la condamnation de l'ex adjoint au personnel et au logement M. Aggoun.

Le syndicat CGT des territoriaux de Vaulx-en-Velin a appris hier le verdict final du procès pour viol, agression sexuelle et harcèlement sexuel à l'encontre de M. Morad Aggoun sur du personnel de la ville de Vaulx-en-Velin. Notre syndicat accompagne les victimes de cette affaire depuis le début, c'est donc avec satisfaction que nous avons appris que la justice a reconnu la culpabilité avec circonstances aggravantes de l'ancien adjoint au personnel et au logement de la Ville de Vaulx-en-Velin.

Depuis près de dix ans, le syndicat CGT a saisi l'autorité municipale au sujet du comportement de l'ex élu M. Aggoun, comme les avocats des parties civiles, nous ne pouvons que regretter vivement que des "mesures énergiques" n'aient pas alors été prises à son encontre afin de protéger les agents de la Ville. Malheureusement cette absence de réaction a permis la commission d'un crime dans les murs mêmes de l'Hôtel de Ville de Vaulx-en-Velin.
Depuis les premiers dépôts de plainte, la CGT a également observé la plus grande retenue et la plus grande discrétion afin de ne pas interférer dans la procédure en cours au détriment des victimes que nous avons continué d'accompagner et de soutenir tout au long de ces huit longues années d'un combat difficile pour faire condamner leur agresseur. Aujourd'hui, alors que justice a été rendue et que la fuite du principal intéressé résonne comme un aveu, il est du devoir de notre syndicat de s'exprimer publiquement à ce sujet.

Lors du procès en appel, nous avons eu par ailleurs la confirmation lors des aveux à la barre qu'une Adjointe au Maire de la Ville de Vaulx-en-Velin, Adjointe à l'Éducation et de la Petite enfance plus précisément, avait clairement participé à l'instauration d'un climat délétère favorable à la commission de violences sexistes et sexuelles en montrant comme rapporté dans la presse "comment il fallait cambrer le postérieur" afin de plaire à son collègue adjoint au personnel et au logement en vue d'une possible prolongation de contrat.

Il est absolument inconcevable pour notre syndicat, sachant cela, que cette personne puisse continuer à occuper une charge élective impliquant la protection des agent-e-s exerçant sous sa tutelle, surtout au sein de services composés en très grande majorité de femmes. Il est également inconcevable à notre sens que cette personne puisse continuer d'avoir comme responsabilité l'éducation des jeunes vaudais, un-e élu-e, tout comme un-e agent-e du Service Public, ayant effectivement un devoir d'exemplarité.

SYNDICAT DES TERRITORIAUX
DE LA VILLE DE VAULX-EN-VELIN

HÔTEL DE VILLE - 2e étage
PLACE DE LA NATION - 69120 VAULX-EN-VELIN
Tél. : 04 72 04 80 65 - 06 99 12 03 89
Courriel : cgtmunicipaux.vaulx@gmail.com

En ce qui concerne cette élue, sa démission et l'abandon de toutes délégations et autres responsabilités dans la collectivité nous paraît être une conséquence évidente et inévitable suite à ces révélations.
Si jamais celle-ci devait refuser de présenter sa démission, après avoir démis de ses fonctions un autre de ses adjoints sans fournir plus d'explications, il est du devoir de Mme la Maire de Vaulx-en-Velin de démettre de ses délégations cette adjointe au vu de ses aveux à la barre du tribunal. Il nous apparaît inconcevable que des agents travaillant à l'éducation de jeunes enfants puissent avoir à suivre les instructions et les directives d'une élue ayant reconnu avoir eu un tel comportement, plusieurs agentes du Service nous ont d'ailleurs déjà informé de leur profonde réticence à travailler sous la responsabilité de cette personne.

Nous espérons également que d'autres, ayant occupé les mêmes bureaux, n'aient pas été mêlés à la création de ce climat ou du moins que leur silence n'ait pas participé au sentiment d'impunité régnant dans ces locaux.

Enfin, le syndicat CGT des territoriaux de Vaulx-en-Velin demande de nouveau la mise en place d'un protocole de lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles ainsi qu'un plan de formation des agent-e-s de la Ville sur ces questions, ainsi que le retour déjà demandé des représentants du personnel au sein des commissions de recrutement afin de prévenir toute dérive...

Quoi qu'il en soit, cette affaire lève un coin du voile sur la violence qui s'est abattue sur les agents de la Ville lors des premières années de mandat de Mme la Maire, violence qui a laissé la place à un mépris aujourd'hui quotidien à notre encontre. Les agents de la Ville ne demandent qu'à travailler dans de bonnes conditions, être traités avec respect et dignité, et dans un climat apaisé, chose que la gestion actuelle de la Ville est encore aujourd'hui loin de garantir.

Le syndicat CGT des territoriaux de Vaulx-en-Velin

Contact presse : cgtmunicipaux.vaulx@gmail.com
06 99 12 03 89 / 04 72 04 80 65